

# BTS Opticien-Lunetier Alternance

## Diplôme préparé

Brevet de Technicien Supérieur d'Opticien-Lunetier (BTS OL)

## Nombre d'heures d'enseignement

1 350 heures réparties sur 2 ans

## Rythme des études

2 ans (TS1 et TS2) en contrat d'apprentissage

Semaine-type : 2 jours en cours et 3 jours en entreprise

1 900 heures en entreprise

## Nombre de places

35 places par promotion

## Origine des admis

Titulaires d'un bac S, STI, ou après des études supérieures

Contactez-nous pour plus de renseignements

## Frais de scolarité

Entièrement pris en charge par l'employeur

## Statut

Apprenti - A ce titre : salaire (% SMIC) + Sécurité Sociale

## Modalités d'inscription

Sur dossier et entretien - Téléchargez le dossier de candidature sur [www.ico.asso.fr](http://www.ico.asso.fr)

## Taux de réussite BTS 2011

**97,1%** de réussite (*100% des étudiants de TS2 sont présentés au BTS*)

## Poursuite d'études

Licence Professionnelle Santé, spécialité Optique Professionnelle (bac+3)

Master professionnel mention Biologie-Santé, spécialité Sciences de la Vision (bac+5)

## Perspectives d'emploi

Intégrer un magasin ou ouvrir son point de vente afin de :

- Evaluer les performances visuelles et réaliser l'examen visuel
- Définir les équipements permettant d'améliorer ces performances
- Réaliser les équipements, les contrôler et les délivrer
- Gérer son point de vente et développer son activité commerciale

## Les points forts de la formation

- Véritable atout pour trouver un emploi : 2 ans d'expérience professionnelle
- Prise en charge financière de la formation et salaire perçu (% SMIC)
- Formation courte et concrète pour entrer dans la vie active ou poursuivre les études
- Formation complète associant gestion, paramédical, technique et communication

## Les points forts de l'ICO

- Unité de Formation des Apprentis sous convention avec la Région
- Certaines épreuves du BTS sous forme de contrôle en cours de formation (CCF) et Centre d'Examen
- Accompagnement pour trouver un employeur et aide à la recherche d'un logement
- Poursuite d'études dans le même établissement

